

Schmit veut investir dans le travail

Le ministre Nicolas Schmit aimerait que le Fonds national pour l'emploi serve à investir dans le travail pour les chômeurs de longue durée. Projet pilote.

Le ministre Nicolas Schmit veut investir dans le travail et redonner entre les mains des chômeurs de longue durée, des contrats de travail qui n'auront rien de précaires, bien au contraire. Il ira chercher les emplois dans les collectivités locales et lance d'ores et déjà un projet pilote avec le syndicat Pro-Sud qui regroupe onze communes du bassin minier et qui surtout abritent 38 % de l'ensemble des chômeurs de longue durée.

«**Nous devons investir dans le travail au lieu de financer le chômage**», lance le ministre Nicolas Schmit à la sortie d'une réunion avec les bourgmestres concernés, «**c'est une question de dignité humaine**», justifie-t-il. Il avait invité la presse à prendre connaissance de cet ambitieux projet qui veut redonner du travail, donc de l'espoir à ceux qui en raison de leur âge ou d'un handicap, restent inscrits au chômage au-delà d'un an.

«**Le chômage de longue durée touche 7 000 personnes qu'on ne peut pas laisser sur le bord de la route**», explique le ministre Nicolas Schmit alors qu'il s'agit essentiellement de personnes avec un faible niveau de formation. Il existe déjà aujourd'hui des mesures pour l'emploi, comme les OTI (occupation temporaire indemnisée) «**mais elles ont leur limite**», estime-t-il. Il ne s'agit aucunement de créer une nouvelle catégorie de jobs précaires, mais bien des emplois stables avec des contrats à durée indéterminée, «**et pas des salariés de seconde zone**», prévient Nicolas Schmit.

Les communes sont les mieux placées pour identifier les besoins. Dans les crèches, les cantines, les espaces verts, etc. Le projet s'étendra au secteur social, précise-t-on encore car il y a de la demande en personnel dans les structures, mais elles n'ont pas le budget. Le ministre du Travail a une solution. L'argent qui



Photo : isabella finzi

Nicolas Schmit vise à créer des emplois stables.

sert à garantir un revenu aux chômeurs de longue durée servirait à investir dans des emplois publics. On transformerait les OTI en véritables contrats de travail et cela redonnerait «**de la dignité**» à ces gens, c'est «**l'objectif fondamental**», de ce projet. Un millier d'OTI sont en place dans les communes et les administrations de l'État.

Aux côtés du ministre du Travail, un autre membre du gouvernement a montré son enthousiasme pour le projet pilote et c'est Dan Kersch, ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique. Sa réforme des finances communales va d'ailleurs permettre aux communes de disposer de moyens financiers supplémentaires. Si elle avait été en application aujourd'hui, 42,5 millions de plus auraient atterri dans les caisses des communes Pro-Sud dont 11 millions pour la seule ville d'Esch-sur-Alzette qui compte 6,1 % de chômeurs de longue durée.

Le ministre Nicolas Schmit veut aller vite – un projet de loi va être déposé pour donner une base légale à cette initiative et à son financement – et espère lancer le projet en septembre prochain. Avec un objectif ambitieux de 300 emplois créés la première année.

Geneviève Montaigne